

## **Interview de Thierry Catrou,**

Représentant de la CFDT au Conseil de développement du Pays de Lorient et, depuis peu, Président du Conseil – 23 mars 2009

### ***Quelle implication avez-vous dans le conseil?***

Je suis devenu président du Conseil en 2008. Cela n'est pas un hasard. Cela rentre dans notre politique à savoir favoriser tout ce qui relève de la démocratie. La CFDT est née de l'esprit autogestionnaire de l'après soixante huit, avec des congruences lointaines de l'anarchisme du début 20<sup>ème</sup> siècle. La démocratie participative est finalement le mot moderne pour ce qui était l'« autogestion anarchiste ». Aussi l'expression politique de la CFDT renvoie à l'expression de ce que pourrait être l'essence de la démocratie, c'est-à-dire une citoyenneté active et partagée. La citoyenneté ne s'arrête pas au vote. La conscience du sens du politique est encore à l'état évanéscant dans nos sociétés. La CFDT, comme les conseils de développement promeuvent le dialogue social, la paritarisme, la construction solidaire d'une société. Pour moi, le conseil de développement est un élargissement de toutes ces formes d'expression.

### ***Est-ce l'occasion d'aborder des thématiques nouvelles, différentes de celles de la CFDT?***

Oui et non. La CFDT touche également à toutes les expressions, elle n'exclue pas de domaines, même s'il y a des urgences, comme en ce moment (chômage, crise, ...), qui mobilisent les énergies de l'organisation. Le syndicalisme peut-être évidemment corporatiste, mais nous sommes d'abord un syndicat sociétal qui prend en compte la globalité de la société, jusque dans ses dimensions locales et internationales. Elle est dans une démarche prospective, afin de ne pas être interpellée de manière brutale par le futur.

### ***Quelle restitution faites-vous des travaux du Conseil?***

La vocation du conseil est de diffuser ses travaux et son mode d'être. Ils peuvent être utilisés à tout moment, n'importe qui peut s'en emparer pour s'approprier quelques propositions, puis les rediffuser.

Le conseil de développement a une légitimité institutionnelle, il est reconnu comme étant partie intégrante de la réflexion du territoire. Mais cette légitimité reste virtuelle, elle supposerait d'être reconnue par les élus et connue par le grand public. L'essence du conseil n'est pas tant dans l'aspect technique que dans l'élargissement de l'espace de discussion. Il peut aussi jouer un rôle de « déblocage » pour certains dossiers intercommunaux. Aujourd'hui, les citoyens ne sont pas du tout intégrés dans les processus de projets et dans des réflexions prospectives. Il y a trop de barrières à pousser.

### ***Quelles évolutions du Conseil préconiserez-vous?***

Le conseil de développement reste largement un espace réservé à une élite locale qui peut s'entendre à ne pas élargir la qualité de ses membres. Être au conseil suppose une certaine « maîtrise » des codes (langage, corporalité, conduites, ...). Les membres appartiennent à une groupe sociologique restreint qui ne représente pas le corps social. Dans ce cadre, joue-t-il réellement un rôle d'ouverture à plus de démocratie? Il est notamment constitué à majorité « d'hommes de plus de 50 ans ». En cela, il rejoint la typologie des élus.

Le Conseil tient uniquement de l'initiative de ses membres. Parmi les évolutions souhaitables, une réelle disponibilité reconnue et acceptée, pour favoriser l'ouverture à d'autres personnes (horaires, frais de gardes d'enfants, frais de déplacements, dispenses professionnelles, ....).